



Vidéos

Podcasts

Offre découverte

 Me connecter

S'abonner



Faire un don



Rechercher...

[Accueil](#) / [Une](#) /

Abus dans les Églises réformées suisses : la nécessité d'une étude toujours en question

A+ A-

## Abus dans les Églises réformées suisses : la nécessité d'une étude toujours en question



Par Protestinter



27/12/2024



6:31 am

(Modifié le : 27/12/2024)



Aucun commentaire

Contrairement aux catholiques suisses ou aux protestants allemands, les réformés de Suisse n'ont toujours pas diligenté d'enquête sur les abus commis dans leurs Églises. Point de situation avec leur présidente.

★ Inscrivez-vous **gratuitement** pour consulter **10 articles premium** pendant 3 mois.

Découvrez Réfo...



Aucune institution ne peut prétendre être à l'abri de tout abus. © VARSHESH JOSHI / UNSPLASH



Cliquer pour écouter

00:00



1.0x

04:49



La mise en lumière des abus commis au sein des **Églises réformées** attend toujours. A l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), leur faïtière, on avait pourtant proposé en juin dernier un grand projet d'étude interne, qui a été rejeté. Afin de réaliser cette étude, l'EERS préfère s'en remettre à la Confédération, qui pourrait apporter des éclairages grâce à une enquête globale sur la société. Sans signal favorable de l'État pour le moment, un groupe de travail a récemment été créé, sous la bannière «Protection de l'intégrité personnelle». Composé de victimes, d'associations de victimes d'abus en milieu religieux et de responsables réformés, ce groupe, présenté la semaine passée à Berne lors du synode de l'EERS, doit, entre autres tâches, réfléchir à la faisabilité d'une étude. Le point avec la pasteur Rita Famos, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse.

★ Inscrivez-vous **gratuitement** pour consulter **10 articles premium** pendant 3 mois.

Découvrez Réfoi...

**Lors du synode d'été qui s'est tenu à Neuchâtel, il a été décidé de ne pas diligenter d'enquête interne, mais de s'en remettre à la Confédération. Avez-vous eu des contacts avec l'État? Et qu'en est-il ressorti?**

Deux décisions ont été prises. La première, c'est que l'Église évangélique réformée de Suisse doit s'engager au niveau national en faveur d'une étude à l'échelle de la société. La deuxième consiste en la création d'un groupe de travail chargé d'examiner quelle étude interne pourrait être judicieuse pour notre Église. Nous poursuivons ces deux approches en parallèle. Le groupe de travail «Protection de l'intégrité personnelle» examine actuellement si et, le cas échéant, quel type d'étude pourrait soutenir au mieux les efforts de prévention et de mise en lumière des abus commis dans nos Églises.

**Y a-t-il encore une possibilité pour qu'une enquête globale sur la société, réalisée par l'État, puisse donner des résultats concernant les Églises?**

Au niveau fédéral, j'ai déjà mené plusieurs entretiens et j'ai bon espoir que nos suggestions seront entendues et mises en œuvre. Cela signifierait toutefois aussi, dans le meilleur des cas, qu'il ne faut pas s'attendre à une étude concrète avant les deux prochaines années.

**Ce groupe doit également réfléchir à l'élaboration de systèmes de protection des victimes. N'aurait-il pas été plus facile de travailler avec les résultats d'une étude réalisée en amont?**

Bien entendu, les résultats d'une étude peuvent aider à ajuster les normes existantes dans le domaine de la protection et de la prévention et à les améliorer de manière ciblée. Néanmoins, il est crucial que les systèmes de protection n'attendent pas les résultats d'une telle étude, mais soient déjà mis en œuvre de manière cohérente. La sécurité et la protection des personnes concernées sont pour nous une priorité absolue, et de nombreux concepts de protection et mesures de prévention ont déjà été mis en place dans nos Églises ou sont continuellement développés. Notre objectif est de garantir au mieux la protection des victimes et la prévention, tout en examinant en parallèle comment une étude peut nous aider à

## Quand pourrons-nous compter sur les résultats de ce groupe de travail?

J'espère que nous pourrons présenter une proposition concrète sur la faisabilité et la conception de l'étude lors du synode d'automne 2025, dans un an. Le groupe de travail doit montrer si une étude interne est nécessaire ou si d'autres processus sont plus appropriés. D'ici là, ce groupe, qui inclut également des groupes de victimes, travaillera intensivement pour s'assurer que l'étude tienne compte au mieux des besoins et des préoccupations des personnes concernées, ainsi que de ceux des Eglises.

## Est-il possible que l'EERS, dont le Conseil, que vous présidez, avait monté tout un projet d'étude, n'en réalise finalement aucune?

Comme je l'ai dit, nous devons d'abord attendre les résultats du groupe de travail.

*Par Lucas Vuilleumier*

# Que font les protestants de France ?

- Dans une volonté de réparer les abus sexuels commis sur des personnes mineures ou vulnérables, l'Église protestante unie de France (EPUdF) a décidé d'adhérer fin octobre à la Commission reconnaissance et réparation (CRR) ; une décision annoncée dans un communiqué publié le 7 novembre. [Lire l'article.](#)
- À la fin de l'année 2022, soit cinq ans après la libération de la parole avec le mouvement #MeToo et un an après les conclusions de la Ciase, la Fédération protestante se lançait dans l'étude du rapport rendu par sa commission Éthique et société. [Lire l'article.](#)
- Quant au Conseil national des évangéliques de France (Cnef), il a lancé « Stop abus » dès 2022. Le service a permis d'accompagner 50 victimes. [Lire l'article.](#)

 ABUS, SUISSE

★ Inscrivez-vous **gratuitement** pour consulter **10 articles premium** pendant 3 mois.

Découvrez Réfo...